



3^{ème} Commission citoyenne de crise sanitaire de la Ville de Bordeaux

Date et heure : 19 mai 2020 de 17h30 à 18h30

Sujet : ALIMENTATION

Participants :

Conseil citoyen	Maria Alvarez et Frédéric Vuillierme
Comité de parents d'élèves	Julie Francioli et Julie De Ravinel
Commission permanente de quartier Bordeaux Maritime	Danielle Faveron
Commission permanente de quartier Chartrons Grand Parc Jardin Public	Anne-Valérie Chaillou
Commission permanente de quartier Bordeaux Centre	Françoise De Bry
Commission permanente de quartier Saint Augustin Tausin Alphonse Dupeux	Arnaud Gimenez
Commission permanente de quartier Nansouty Saint Genès	Marie-Hélène Quellier
Commission permanente de quartier Bordeaux Sud	Aurélié Lascourreges
Commission permanente de quartier La Bastide	Jonathan Oriot
Commission permanente de quartier Caudéran	Bao Michaud
Jeparticipe.fr	Elisa Domingues dos Santos et Marc Noel
Avant conseil municipal	Nicolas Barbou et Grégoire Barreau
Comité de l'arbre	Marion Vaconsin et Thierry Mauran
Conseil culturel	Justine Mary et Clément Lejeune
Conseil de gouvernance alimentaire	Dominique Lega et Jean-Philippe Bilgot
Conseil de la diversité	Bernadette Bonnac-Hude, Marie Eramouspe et Albert Massiah
Conseil de la nuit	Christine Alves et Laurent Tournier ou Denis Thienard ou Laurent Danthez
Conseil des entrepreneurs	Anna Pedelaborde et Denis Coret

Conseil du contrat local de santé et de santé mentale	Ginette Poupard et Jean-Luc Delabant
Conseil numérique	Léa Thomassin et Jérémie Ballarin
Conseil ville handicap	Julie Baugmarten et Jean-Baptiste Fauroux
Conseil des plus démunis	Jackeline Bourdin et Daniel Marilleau
Carte Jeunes	Emma Teirlynck et Lola Tomeo-Eloy
Diasporas	Yang Albert Xu et Franck Taty
Conseil des Seniors	Régine Bernadou et Christion Paviot

Ordre du jour

17h15_ Ouverture de la réunion en ligne

17h30_ Démarrage des échanges

Introduction de la part de Nicolas Florian, Maire de Bordeaux et retour sur la 2^{ème} Commission citoyenne au sujet de l'économie locale de demain. Rappel du contexte des mesures mises en place concernant l'alimentation en période de crise sanitaire par Alexandra Siarri, 2^{ème} adjointe au maire chargée de la Ville de demain, cohésion sociale et territoriale.

17H45_ Questions supports aux échanges pour imaginer l'économie locale de demain.

1_ Retours sur la période de confinement

- Quels sont vos retours d'expériences personnelles sur la place de l'alimentation durant votre confinement (cuisine à la maison, accès aux produits, expérimentation drive fermier...)

2_ Quelles idées pour consolider encore la place de l'alimentation dans le lien social ? Dans l'éducation ? L'économie locale ?

3_ Quels idées pour renforcer l'autosuffisance alimentaire du territoire bordelais ?

4_ Sujets libres

18H20_ Conclusion et évaluation

Synthèse rapide des échanges par le Maire et l'adjoint au Maire.

ELEMENTS DE CONTEXTE

Les mesures prises pour l'alimentation durant le confinement

Il est proposé de rappeler les mesures et initiatives de la Ville de Bordeaux mises en place pour répondre à l'urgence alimentaire et la production locale durant la crise sanitaire. La commission citoyenne disposera ainsi d'un panorama des différents dispositifs existants sur Bordeaux. Il s'agit d'un support pour amorcer une discussion sur les fondamentaux d'une alimentation locale de sortie de crise pour le territoire bordelais.

> Distribution alimentaire pour les personnes sans-abris ou vivant en squats

Durant la période de confinement, une forte hausse des besoins de distribution alimentaire s'est fait ressentir. Le nombre de personnes isolées et vulnérables et rencontrant des difficultés financières a augmenté. Le confinement a mis à mal l'organisation de nombreuses associations d'accompagnement des plus fragiles.

Des financements exceptionnels ont donc été débloqués pour la distribution alimentaire par des associations. (110 000 euros de la Ville Bordeaux, 82 000 € de Bordeaux Métropole, 74 500 € de la Fondation Bordeaux Mécènes solidaires, 26 000 € via le site de crowdfunding Kiss Kiss Bank Bank), soit près de 300 000€.

Le SIVU a également été mobilisé pour prendre en charge les repas pour les publics hébergés à l'Auberge de jeunesse de Barbey ainsi que ceux du site de Dupas par Emmaüs. Au 30 avril, 10 752 repas pour un montant de 58 426.37€ ont été livrés

> Distribution alimentaire pour les étudiants

Depuis le 21 mars dernier, la Mairie de Bordeaux et son CCAS sont mobilisés dans la mise en œuvre d'une solution permettant aux étudiants en situation de précarité de bénéficier d'une continuité d'accès à l'alimentation. Ce dispositif est mis en œuvre en partenariat avec la Banque Alimentaire et la Chambre d'agriculture de Gironde, à la fois sur le campus Bordeaux Talence et sur le centre-ville bordelais.

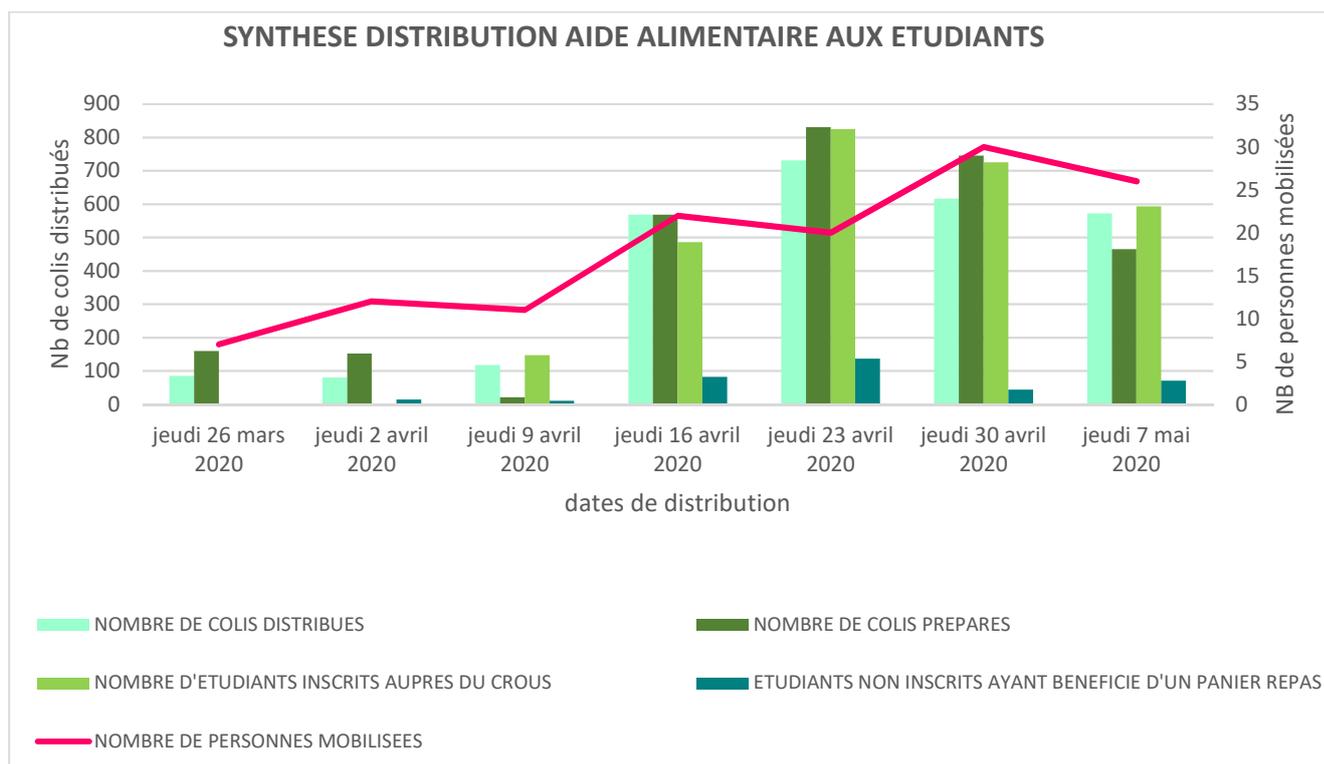
Depuis le 16 avril 2020, les villes de Talence, Pessac et Gradignan ont souhaité s'associer au dispositif. Elles assurent donc désormais les livraisons sur le campus situé sur leurs territoires. Deux points de distribution supplémentaires situés en centre-ville viennent compléter les livraisons réalisées par les vélos cargo des Coursiers Bordelais à destination des étudiants empêchés (handicapés et / ou souffrant de pathologies incompatibles avec des sorties dans des lieux tels que les supermarchés). Les distributions se déroulent chaque jeudi après-midi à partir de 14h. Les colis contiennent des produits frais (fruits et légumes), et des produits secs (lait, conserves de légumes ou plats préparés, conserves de poisson, féculents secs, et ponctuellement des céréales pour le petit-déjeuner ou de la confiture).

Durant la crise sanitaire, selon le CROUS, 2 500 étudiants vivent encore dans les villages universitaires du campus bordelais. Les assistantes sociales universitaires assure une veille téléphonique et un recensement des étudiants qui souhaitent bénéficier de l'aide alimentaire. Cette demande s'est faite très simplement sans aucun dossier et sans aucune condition de ressources sur simple présentation de la carte d'étudiant.

Ce dispositif jusqu'alors dévolu aux étudiants hébergés en résidences universitaires, s'ouvre désormais depuis le 1^{er} mai à l'ensemble des étudiants confinés à Bordeaux. Pour en bénéficier, il leur appartient de s'inscrire auprès du CROUS.

Moyens mobilisés par la ville sur ce dispositif :

- Financiers : 50 000€ ont été versés à la banque alimentaire pour assurer divers dispositifs d'aide alimentaire dont celui dédié aux étudiants.
- Moyens humains : 5 agents de la ville mis à disposition pour assurer la coordination du dispositif, l'allotissement et la distribution des colis.
- Moyens logistiques : 2 camions de la Ville de Bordeaux assurent les distributions sur 2 points de livraison.



> Accompagnement des dispositifs de « manger local »

Bien que l'engouement soit croissant depuis de nombreuses années (magasins de producteurs, AMAP, ruches, drives...), il s'est accéléré depuis 3 ans (plateformes web, Casiers...) et à littéralement « explosé » depuis le début de la crise du COVID-19.

Beaucoup estiment donc que le succès des circuits courts en période de crise aura des effets de long terme. Avec cette crise, les consommateurs ont pris conscience de la fragilité d'un système économique mondialisé et d'une meilleure qualité des produits en circuits courts.

Malgré un pouvoir d'achat affecté, les ménages pourraient choisir de remettre l'alimentation au centre de leurs besoins essentiels.

Les collectivités locales pourront, à termes, être jugées sur leur capacité de résilience qui consiste notamment à relocaliser les productions et les canaux d'approvisionnement alimentaires.

A noter qu'à Bordeaux, un annuaire et une cartographie des commerçants, ouverts en période de confinement, a été mis en ligne [sur le site de la Ville de Bordeaux](#).

Drive Fermier

Dès le mois de mars, la Mairie de Bordeaux a mis à disposition de la Chambre d'Agriculture, la place des Quinconces, ainsi que des installations logistiques et matérielles afin d'aménager le plus grand Drive Fermier de France. Des bénévoles inscrits sur la plateforme web de la ville sont venus prêter mains fortes.

Le succès a été au rendez-vous, les commandes ont afflué, obligeant la Chambre à limiter le nombre de commandes passées afin de pouvoir respecter les contraintes réglementaires et les gestes barrières. Quelques chiffres depuis le lancement de cette opération :

- 1 200 commandes livrées par semaine, et en limitant la prise de commandes à 72h contre 7 jours en temps normal
- Plus de 80 000 produits locaux vendus en 2 mois, soit + de 45 tonnes de denrées ;
- Un chiffre d'affaires d'environ 400 000 € pour les producteurs girondins.

Ce modèle devra être renforcé à la sortie de la crise avec un partenariat pérennisé entre la Ville de Bordeaux et la Chambre d'Agriculture, autour de Drive Fermiers ou de Magasins de Producteurs intra-muros.

Nos Producteurs Chez Vous

Parallèlement, une nouvelle plateforme web « Nos Producteurs Chez Vous » d'approvisionnement local a été mise en place afin :

- d'accueillir d'autres producteurs non-référencés dans les Drive Fermiers,
- de proposer un second jour de retrait dans Bordeaux (le mardi sur la place des Quinconces),
- de proposer une livraison à domicile (hors Bordeaux) pour les personnes de la Métropole ne pouvant se déplacer,

Cette plateforme, a connu un succès dès son ouverture grâce à un partenariat mis en place avec le journal Sud-Ouest et une forte communication sur les réseaux sociaux. Pour des raisons de lancement et de logistique, les ventes se sont limitées à 250 commandes par semaine mais devant la demande grandissante, 1 000 commandes supplémentaires/semaine seront assurées.

> Drive sur les marchés bordelais

Mise en place de drive en accès pédestre qui permet aux clients, qui ont passé préalablement commande avec le commerçant, de venir récupérer la marchandise. Le contrôle de l'entrée se fait par le positionnement d'un agent des marchés (équipé avec masque) et un autre agent en circulation pour s'assurer des distances de sécurité à l'intérieur de l'espace de récupération.

Il est demandé aux commerçants de fixer des horaires à leurs clients pour éviter un afflux simultané et de privilégier le paiement sans contact.

> Développement de nouvelles parcelles de jardins partagés et ouvriers

Les jardins partagés sont des jardins de proximité créés à l'initiative des habitants. Ils participent à la création de liens sociaux entre les habitants, à l'animation des quartiers, à la biodiversité et à la trame verte de la ville, à son embellissement.

Il est envisagé de doubler les jardins partagés globalement sur l'ensemble des quartiers Politique de la ville, selon les potentialités de chaque quartier dans un délai de 18 mois. Ces projets devront être menés en concertation avec les habitants et les acteurs du quartier.

> Déploiement d'une tarification sociale pour les cantines

De nombreux ménages subissent une baisse de revenus liée à cette période de confinement. Il a donc été proposé en Conseil Municipal du 29 avril 2020 que le tarif des cantines scolaires soit divisé par deux pour l'ensemble des familles à partir du 12 mai et jusqu'aux vacances scolaires d'été.

En complément, la ville de Bordeaux finance l'allocation d'une aide exceptionnelle pour compenser le coût des repas pris en charge durant le confinement, normalement pris à la cantine scolaire, pour les familles faisant partie des échelons de revenu les plus bas (tarifs entre 0,44€ et 2,20€ par repas), soit 4€ par enfant et par repas.

> Distribution de repas et de courses à domicile pour les seniors

La question de l'alimentation des seniors est un sujet central de la politique menée à l'attention de ce public. Elle est au cœur des activités classiques de la direction générations seniors et autonomie et constitue à la fois un enjeu de santé et un sujet de lien social.

Publics concernés

EHPAD	→ Publics fragiles dépendants
RESIDENCES AUTONOMIE	→ Publics globalement relevant du profil « logement social » autonome Publics âgés de 60 ans ou plus En début de perte d'autonomie
PORTAGE DE REPAS	→ Publics en perte d'autonomie momentanée (sortie d'hospitalisation par ex) ou durable Publics âgés de 60 ans ou plus Faibles ressources

Portage de repas à domicile : adaptation du service à la crise

- Renfort des équipes administratives/accueil tel (internes et autre direction)
- Renfort des équipes de livraison (autres directions)
- Equipement sanitaire des agents livreurs
- Coordination permanente avec le SIVU visant à assurer la production (impactée par l'absentéisme de ses agents ainsi que par l'arrêt de nombreux fournisseurs) et à l'adapter à la demande (arrêt de la restauration collective en résidences et clubs) et mise en place de denrées en mono-portion adaptées à la livraison au logement.
- Application du tarif délibéré le plus bas durant cette période pour inciter à l'accès au service et faciliter la mise en œuvre

Chiffres clés :

- Appels quotidiens : 30 (moyenne) jusqu'à 60 au plus fort de la crise
- Nombre quotidien de repas livrés : 670 (pour les 7 jours de la semaine) – 500 en temps normal

> Expérimentation de paniers de légumes frais à prix coûtant pour les habitants des quartiers prioritaires

Durant le confinement, de nombreuses initiatives ont permis de faciliter l'accès à une alimentation de qualité. Néanmoins, certains habitants, en particuliers ceux vivant dans les quartiers Politique de la ville, restent en difficultés. De nombreux acteurs de terrain nous ont donc alertés sur la hausse du nombre de familles ayant des difficultés à s'alimenter correctement en cette période.

Depuis le 4 mai, il a donc été proposé d'expérimenter un dispositif de paniers de légumes frais à prix coûtant, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Gironde, qui doit permettre de :

- Consolider les revenus des producteurs locaux,
- Donner accès à des produits alimentaires de qualité à prix coûtant à des habitants des quartiers prioritaires.

Concrètement, le dispositif fonctionne de la manière suivante :

1. La ville de Bordeaux a attribué par un arrêté du 30 avril 2020 un financement de 10 000 € répartis entre 7 structures de quartier partenaires.
2. La Chambre d'agriculture propose un « catalogue » de produits aux structures partenaires en fonction des fruits et légumes disponibles chez les agriculteurs locaux.
3. Chaque partenaire de quartier passe commande une fois par semaine en estimant le nombre de paniers qu'elle pourra distribuer aux publics qu'elle rencontre.

4. Les personnes, repérées par les structures comme ayant un besoin alimentaire et souhaitant bénéficier de ce dispositif, viennent récupérer leur panier en ne payant que le prix produit (le coût restant étant compensé par la ville grâce à la subvention).

Cette expérimentation a été lancée pour une période de deux mois mais à vocation à perdurer si les résultats obtenus durant cette phase d'expérimentation s'avèrent intéressants. Des partenaires privés sont intéressés pour soutenir financièrement l'initiative.